

LES PSAUMES HUGUENOTS

Par Françoise Haerberlé

(Ce texte fut d'abord publié dans "Le musicien amateur n°36, été 1968" CAMMAC, Montréal)

"Or entre les choses qui sont propres pour recréer l'homme et lui donner volupté, la Musique est ou la première, ou l'une des principales: et nous faut estimer que c'est un don de Dieu député à cest usage." L'auteur de ces lignes n'est autre que le réformateur français Calvin, dans sa préface aux "*Psalmes de David*", édités à Genève en 1543. Le Psautier des Églises Réformées qui ne comprenait au début que les 150 Psaumes de David s'enrichit de cantiques nouveaux jusqu'à la fin du XVI^e siècle et connut une diffusion sans précédent dans l'histoire, tant en France qu'à l'étranger. Partout on chantait les Psaumes : à l'église, au foyer, dans la rue, en travaillant. Ils furent même accueillis à la Cour de France comme le rapporte un contemporain: "*(Dieu) . . . ce Père plein de miséricorde, meit au coeur du feu Roy François d'avoir fort agreables les trente Psalmes de David. . . Mais si personne les aima et embrassa estroictement et ordinairement, les chantoit, et faisoit chanter, c'estoit le feu Roy Henri. . .*"

Comment expliquer la faveur dont jouissait le psautier français réformé ? Sans doute par l'usage qu'il faisait de la langue vulgaire à la place du latin dont Calvin fait une critique sévère lorsqu'il parle de ceux qui

"chantent et brayent de langue estrange et incognue en laquelle ils n'entendent pas eux-mêmes une syllabe". Jusque là l'enseignement du chant était réservé à un très petit nombre d'élèves dans les maîtrises des cathédrales, aussi le psautier a-t-il permis que le peuple, dans les temples ou les foyers, pratique l'art du chant. À l'opposé du chant catholique qui était un chant sacré, le chant des églises protestantes était un chant populaire, destiné à l'assemblée des fidèles réunis le dimanche à l'église, mais aussi à la vie de tous les jours.

Quels sont les auteurs de ces psaumes ? Clément Marot avait déjà publié à Paris sa traduction du Psaume 6 quand il rencontra Calvin en 1535. Ayant été initié aux beautés du texte hébreu, Marot mit en vers français 50 Psaumes de David. Il en publia 30 en 1541 et les dédia "*au Roy treschrestien François premier de ce nom*", et l'ensemble parut deux ans plus tard, dédié "*aux Dames de France*". Calvin fit adopter ces versions poétiques pour le culte réformé dès qu'il les connut. Déjà en 1539 pendant son ministère à Strasbourg il en avait inséré 12 à côté de ses propres traductions versifiées, dans le recueil "*Aulcuns pseaulmes et cantiques mys en chant*". Marot étant mort en 1544, Calvin pria le théologien protestant Théodore de Bèze de traduire les 100 Psaumes restants, ce qu'il fit de 1550 à 1552.

Quels sont les compositeurs des psaumes huguenots ? Sur ce point nos connaissances sont malheureusement très limitées puisqu'aucun des imprimés ne nous donne le nom de l'auteur des mélodies qui viennent du Psautier de Strasbourg, sauf celle du Psaume 36 ("*Que Dieu se montre seulement*", le célèbre psaume des Batailles) qui est attribuée à Mathieu Greitner, chanteur à Strasbourg. Les documents du XVI^e siècle attestent l'existence de mélodies dues à l'invention de Loys Bourgeois, de Paris, qui fut chantre de l'Église de Genève de 1545 à 1557. Dans le recueil complet des psaumes tel qu'il parut en 1562, on peut lui attribuer 83 mélodies de psaumes, soit comme réviseur, adaptateur ou compositeur. Il se peut que Guillaume Franc, le premier chantre de Genève, ait collaboré à la rédaction des premiers psautiers genevois, et que les chantres qui lui ont succédé, Guillaume de la Moeulle, Pierre Dagues et Pierre Dubuisson, soient les auteurs des 67 mélodies qui restaient à composer.

D'où proviennent les mélodies de ces psaumes ? On peut affirmer avec certitude que la musique du Psautier huguenot est née des thèmes du plain-chant grégorien et de thèmes médiévaux; dans certains cas seulement l'analyse des mélodies démontre que l'on a affaire à une création réellement autonome, les mouvements mélodiques ayant été visiblement suscités par le texte que le musicien avait sous les yeux. De nombreux exemples qu'il

serait trop long de citer ici prouvent que la transposition de mélodies grégoriennes a été une pratique constante au cours de l'élaboration du Psautier huguenot. En 1616 l'éditeur catholique d'un recueil de cantiques pour le catéchisme fait allusion aux mélodies des chants protestants:

"Si eux, depuis, nous ont ravy la note, Pour mettre sus leur erreur huguenote, Chrestien, tu peux pour jouyr de ton bien, De ces larrons revendiquer le tien."

D'autre part beaucoup de mélodies provenaient de chansons profanes; le dessein des réformateurs était d'offrir aux fidèles des airs faciles à retenir et de faire disparaître les chansons licencieuses grâce aux paroles édifiantes des psaumes. Le Psaume 42 "*Ainsi que la biche rée*" se chantait d'abord sur un air de chasse, et le Psaume 43 "*Revenge-moy, prens la querelle*" sur un air de danse du Poitou. Mais Calvin réclame "*qu'il y ait une grande différence entre la musique qu'on fait pour réjouir les hommes à table et en leur maison, et entre les Pseaumes qui se chantent en l'Église*", et il ajoute au sujet de la mélodie des psaumes : "*Il a semblé le meilleur qu'elle fut modérée en la sorte que nous l'avons mise, pour emporter poids et majesté convenable au sujet, et même pour être propre à chanter en l'Église*". Selon les prescriptions de Calvin, tous les fidèles chantaient avec l'officiant et à l'unisson. C'est une erreur de croire que

dès le début le chant fut accompagné par l'orgue: dans beaucoup d'églises les protestants les avaient détruites avec leur tribune. Calvin craignait que "*les oreilles ne soient plus attentives à l'harmonie du chant, que les esprits au sens spirituel des paroles*"! Afin de rendre le chant d'assemblée plus facile, les compositeurs du Psautier n'ont utilisé que deux valeurs rythmiques : la ronde et la blanche ou leur équivalent dans les éditions modernes, soit la blanche et la noire. De même en intercalant des pauses ou des demi-pauses entre chaque période mélodique, ils ont permis aux voix de se reposer et de chanter en mesure chaque phrase du psaume. On trouve aussi certains rythmes syncopés qui, dans le cas du Psaume 47 "*Or sus tous humains, Frappez en vos mains*", rendent parfaitement l'allégresse du texte. La barre de mesure n'existait pas au XVI^e siècle, aussi la phrase musicale s'ordonnait-elle selon la longueur des syllabes des mots. Lorsqu'on introduisit les barres de mesure, il fallut souvent alterner les périodes à deux temps et les périodes à trois temps.

S'il n'y eut que peu de compositeurs de mélodies, il y eut par contre de nombreux harmonisateurs. Au temps de la Renaissance, la mode était à la polyphonie, et si l'on défendait de chanter à plusieurs parties à Genève, il n'était pas interdit de le faire ailleurs! En 1547 Loys Bourgeois publie le premier à Lyon 50 Psaumes de David avec "*trois parties concordantes oppo-*


 LES
P S E A V M E S M I S
 EN R I M E F R A N -
 C O I S E ,
 PAR C L E M E N T M A R O T E T
 T h e o d o r e d e B e z e .
 M I S E N M U S I Q U E A Q U A T R E
 p a r t i e s p a r C l a u d e G o u d i m e l .



Par les heritiers de François Jaqui.
 M. D. LXV.

sant note contre note" avec l'espoir "*que les oreilles repurgées y prendront délectation non petite*". En 1549 c'est Clément Jannequin qui harmonise les psaumes à quatre parties en confiant la mélodie au ténor, et dit au lecteur: "... *Quand à la musique que t'ay confor-mée aux affections, et couleurs du poesme : elle ne pourra que te conso-ler si tu es triste, et si tu es joyeux t'y maintenir.*"

PSAUME XVI.

Ceux qui craignent le Dieu regnant:
Ce sera l'homme bien tenant
(Fust-ce à son dam) la foy promise.

Qui à v'sure n'entendra,
Et qui si bien iustice exerce,
Que le droit d'autrui ne vendra:
Qui charier ainsi voudra,
Craindre ne faut que jamais verse.

PSAUME XVI. TH. DE BE.

David demande secours à Dieu, alléguant sa foy, & non point ses œuvres, lesquelles il confesse n'estre rien quant à Dieu. Puis proteste qu'il a en horreur toute idolatrie. On prend Dieu pour son tout, & n'est pas si allégué de son oraison avec ce, qu'il en tend grâces à Dieu: & s'assure non seulement de le louer ici bas, mais aussi d'une plus grande félicité après la mort, en vertu de la résurrection du Messias, laquelle il perdra espérément, comme il est exposé aux 23. chapitres des Actes. P'saume contenant un vray patron de prières pour les fideles languissans en cette vie.

Ois moy, Seigneur, ma garde & mon ap pui:
Car en toy gist tou te mon e spe ran ce: Sus donc
auf si, ô mon a me, di luy, Sei gneur, tu as
sur moy tou te puis san ce: Et tou tel fois point
n'y a d'ocure mie ne, Dont ius qu'à toy quel-
que pro fit re uie na,

Né à Besançon en 1505, Claude Goudimel fut un des plus grands musiciens de son époque. Son style a tant d'analogies avec celui de Palestrina qu'il est passé longtemps à tort pour avoir été son maître. Il avait déjà composé quatre messes avant de passer à la Réforme et de s'intéresser aux psaumes qu'il harmonisa pour la première fois en 1557. Comme les premiers musiciens réformés élevés dans la reli-

gion catholique, il fut nourri de plainchant et entraîné à l'exécution de motets polyphoniques. Aussi ses psaumes sont-ils "mis en Musique au long en forme de Motetz". En 1565 Goudimel publiait à Paris et à Genève l'ensemble des 150 Psaumes de David harmonisés à quatre parties, avec la mélodie toujours au ténor. Dans une courte préface il nous prévient, par crainte de Calvin sans doute, que "nous avons adjousté au chant des Pseaumes, en ce petit volume, trois parties: non pas pour induire à les chanter en l'Église, mais pour s'esjouir en Dieu particulièrement ès maisons. Ce qui ne doit estre trouvé mauvais, d'autant que le chant duquel on use en l'Église, demeure en son entier, comme s'il estoit seul". Goudimel périt à Lyon dans la nuit de la Saint-Barthélemy (1572), mais dans une réédition posthume de ses psaumes qui date de 1580 nous découvrons une version beaucoup plus riche et plus difficile à interpréter, dans laquelle la mélodie est pour la première fois au soprano, tandis que les autres voix exécutent des contrepoints savants au lieu de ne chanter qu'une note parallèlement avec la mélodie. Grâce à la traduction de l'Allemand Lobwasser, le Psautier de Goudimel connut pendant plus de deux siècles une popularité inouïe et son style fut imité par tous les musiciens protestants d'Europe, lui qui disait de l'harmonisation des psaumes qu'elle fut pour lui "Le plus fidèle témoignage, De tous mes labeurs le plus beau".

Parmi les autres compositeurs de psaumes huguenots il faut citer Claude Le Jeune (v. 1530-1600) et Jacques Mauduit (1557-1627), auteurs de "*chansons mesurées*" et de psaumes sur des poèmes d'Antoine de Baïf et d'Agrippa d'Aubigné qui avaient mis à la mode les vers français mesurés comme des vers antiques, avec des syllabes longues et des syllabes brèves.

Le Lyonnais Philibert Jambe de Fer (v. 1515-1566) composa de nombreux psaumes "*fidèlement traduits en bien sonnants Vers François*" par Marot et de Bèze.

Roland de Lassus, auteur de tant d'œuvres polyphoniques, composa "*Cinquante Pseaumes de David avec la musique à cinq parties*" publiés en 1597.

Il faut encore ajouter le nom de Jan Pieters Sweelinck (1562-1621), célèbre organiste et compositeur hollandais, dont les harmonisations des Psaumes de David à 4, 5 et 6 parties, en forme de motets, sont des chefs-d'œuvre.

À la suite des persécutions dont sont victimes les protestants, le psaume huguenot après Claude Le Jeune et Mauduit disparaît purement et simplement. La musique calviniste ne résiste pas aux coups répétés de la Saint-Barthélemy et de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685). Il est évi-

dent qu'un musicien huguenot n'aurait eu aucun moyen de se manifester dans la France de Louis XIV et de ses successeurs. Que devient alors le Psautier Huguenot de 1562 ? Moins d'un siècle après sa publication, la langue était déjà vieillie et difficile à comprendre. Valentin Conrart, fondateur et premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française, refit cette traduction en s'appuyant sur l'œuvre de ses devanciers. L'ensemble des psaumes fut édité en 1679, mais la persécution empêcha les Églises Réformées de France d'utiliser le nouveau Psautier. Par contre l'Église de Genève adopta ce recueil après l'avoir fait réviser par une commission que présidait Bénédict Pictet.

C'est cette version de 1693 qui a servi de base à toutes celles qui sont en usage de nos jours dans les églises protestantes de langue française. Les fidèles qui s'y rassemblent le dimanche ne s'expriment plus dans la langue de Marot ou de Théodore de Bèze lorsqu'ils chantent des psaumes, mais ils se servent toujours des mélodies que chantaient leurs ancêtres huguenots il y a plus de quatre cents ans.

Pour plus de renseignements sur les mélodies et les documents se rapportant aux psaumes huguenots, consulter "*Le Psautier Huguenot du XVI^e siècle*" de Pierre Pidoux, édition Baerenreiter Bâle, 1962.